

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICES (CGV)

Article 1. Identification du vendeur

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes réalisées par :

- Nom / Prénom : Chabin Clara
- Statut juridique : Micro-entrepreneur
- Adresse : 23 rue Gambetta, 78 800 HOUILLES
- Email : contact@hyperbelles.fr
- Numéro SIRET :

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Article 2. Objet

Les CGV définissent les Conditions Générales de vente des services proposés par Clara Chabin (la Coach) à des particuliers dans le cadre de prestations de service en ligne dans le domaine du coaching, comprenant :

1. Un Test d'exploration de la sensibilité
2. Un Accompagnement en coaching individuel "Hyper Belle" (10 séances d'1h)
3. Une séance exploratoire
4. Un Pack Signature qui combine la passation du test d'exploration de la sensibilité + l'accompagnement en coaching individuel "Hyper Belle".

Ces CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations mentionnées ci-dessus et impliquent que le/la Client(e) y adhère entièrement et sans réserve. Elles prévalent à tout autre document du/ de la Client(e).

Article 3. Offres proposées

Plusieurs prestations de service sont proposées par Clara Chabin, à distance et en individuel.

Article 3.1 Le test d'exploration de la sensibilité

Article 3.1.1 Modalités pratiques

Cette prestation constitue une exploration de la sensibilité du/ de la Client(e) et a lieu en deux temps : un premier rendez-vous de 2h pour la passation du test, ainsi qu'un second rendez-vous d'une durée d'1h pour la restitution qui a lieu 3 semaines plus tard en fonction des disponibilités de chacune des parties.

Un compte-rendu écrit est envoyé au/ à la Client(e) par Wetransfer ou par e-mail à l'issue de ce second rendez-vous, préalablement préparé par Clara Chabin.

Ce test constitue uniquement une piste de réflexion permettant au/ à la Client(e) de mieux comprendre son fonctionnement cognitif et émotionnel en lien avec la sensibilité. Il est réalisé à un instant T de la vie du/ de la Client(e) et ne prend pas en compte d'autres neuroatypies, troubles de santé mentale ou diagnostics médicaux. Il ne remplace pas une consultation avec un professionnel de santé.

Article 3.1.2 Prix et modalités de paiement

Le test d'exploration de la sensibilité est proposé au prix indiqué sur le site internet ou communiqué au/ à la Client(e) au moment de la prise de rendez-vous. Les prix sont exprimés en euros (€) et s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

Le paiement du test est exigible en une seule fois, avant la tenue du premier rendez-vous, condition indispensable à la réalisation de la prestation.

À défaut de paiement complet préalable, la prestation ne pourra pas être effectuée et le rendez-vous pourra être annulé de plein droit.

Le règlement s'effectue exclusivement par les moyens de paiement proposés au moment de la commande ou de la prise de rendez-vous, notamment :

- carte bancaire,
- ou tout autre moyen de paiement expressément accepté par la Coach.

Le paiement est sécurisé par l'intermédiaire du prestataire de paiement choisi (Stripe). La validation du paiement vaut acceptation ferme et définitive du prix, de la modalité de paiement choisie, ainsi que des présentes Conditions Générales de Vente.

Aucun paiement en plusieurs fois n'est proposé pour le test d'exploration de la sensibilité.

Toute somme versée est définitivement acquise à Clara Chabin dès lors que la prestation a commencé, conformément aux conditions d'annulation et de rétractation prévues aux présentes CGV décrites ci-après.

Article 3.2 L'accompagnement en coaching individuel "Hyper Belle"

Le coaching est un accompagnement en développement personnel visant à favoriser la prise de conscience, l'autonomie et l'évolution personnelle du/ de la Client(e). Il ne constitue ni une thérapie, ni un suivi médical ou psychologique.

3.2.1 Contrat de coaching

Avant le début de l'accompagnement, un **contrat de coaching** est établi et signé par la Coach et le/ la Client(e).

La signature de ce contrat vaut :

- Acceptation pleine et entière des présentes CGV,
- Engagement réciproque de la Coach et du/ de la Client(e),
- Reconnaissance par le/ la Client(e) du cadre, des limites et des objectifs du coaching.

Aucun accompagnement ne pourra débuter sans la signature préalable de ce contrat.

La signature engage le/ la Client(e) sur l'ensemble du parcours de coaching, selon les modalités définies ci-dessous.

3.2.2 Modalités pratiques du coaching

3.2.2.1 Durée et format des séances

Chaque séance de coaching dure **1 heure**.
Les séances sont réalisées en distanciel (visioconférence).

3.2.2.2 Rythme des séances

Le rythme de base est fixé à **1 séance par semaine**.

Ce rythme peut être ajusté d'un commun accord entre la Coach et le/ la Client(e), en fonction de l'évolution du coaching et des besoins identifiés.

3.2.2.3 Échanges entre les séances

Des échanges par **e-mail ou messagerie écrite** convenues entre les parties sont autorisés entre les séances.

La Coach se réserve le droit d'y répondre du **lundi au vendredi, et en journée** uniquement.

Ces échanges sont destinés à accompagner le processus de coaching et ne constituent pas des séances supplémentaires.

3.2.2.4 Prise de rendez-vous

L'ensemble des séances est réservé lors de la première séance, d'un commun accord entre la Coach et le/ la Client(e) afin d'assurer la bonne continuité du coaching.

Des modifications pourront toutefois être apportées si besoin par le/ la Client(e) ou la Coach en respectant les conditions d'annulation et de report prévues dans les présentes CGV.

Il appartient au/ à la Client(e) de respecter les dates et horaires convenus.

3.2.2.5 Durée de l'accompagnement

L'accompagnement en coaching comprend un total de **10 séances**.
Ces séances constituent un parcours global et cohérent. Elles ne sont pas indépendantes les unes des autres et s'inscrivent dans un processus évolutif.

3.2.2.6 Conditions d'arrêt anticipé du coaching

En cas d'arrêt du coaching avant l'issue initialement prévue :

- Toutes les séances déjà effectuées sont non remboursables ;
- Seules les séances non réalisées pourront faire l'objet d'un remboursement.

3.2.3 Engagement et responsabilité

Le/ la Client(e) reconnaît être pleinement responsable de son engagement, de ses décisions et de ses actions tout au long du coaching.

La Coach est tenue à une **obligation de moyens**, et non de résultats. Aucune garantie de résultat spécifique ne peut être promise ou exigée.

3.2.4 Prix et modalités de paiement

L'accompagnement en coaching est proposé au prix indiqué sur le site internet ou communiqué au/ à la Client(e) avant la conclusion du contrat. Les prix sont exprimés en euros (€) et s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

Le paiement de l'accompagnement est exigible avant le début de la prestation et constitue une condition indispensable à la réalisation des séances.

Plusieurs modalités de paiement peuvent être proposées au/ à la Client(e), selon l'option choisie au moment de la commande ou de la signature du contrat de coaching :

♦ Paiement comptant

Le règlement de la totalité du prix de l'accompagnement est effectué en une seule fois, avant la première séance.

♦ Paiement en deux (2) fois

Le paiement peut être effectué mensuellement en deux échéances :

- Un premier versement correspondant à 50 % du prix total de l'accompagnement, exigible avant la première séance ;
- Un second versement correspondant aux 50 % restants, exigible le mois suivant.

♦ Paiement en trois (3) fois

Le paiement peut être effectué mensuellement en trois échéances :

- Un premier versement correspondant à un tiers (1/3) du prix total, exigible avant la première séance ;
- Un deuxième versement correspondant à un tiers (1/3) du prix total, exigible le mois suivant le premier paiement ;
- Un troisième versement correspondant au dernier tiers (1/3) du prix total, exigible le mois suivant le second paiement.

En cas de défaut de paiement à l'une des échéances prévues, la Coach se réserve le droit de suspendre ou reporter les séances jusqu'à régularisation complète de la situation, sans que cela ne puisse être considéré comme une annulation de l'accompagnement à son initiative.

Le règlement s'effectue exclusivement par les moyens de paiement proposés au moment de la commande ou de la signature du contrat, notamment :

- carte bancaire,
- ou tout autre moyen de paiement expressément accepté par la Coach.

Le paiement est sécurisé par l'intermédiaire du prestataire de paiement choisi (Stripe). La validation du paiement vaut acceptation ferme et définitive du prix, de la modalité de paiement choisie, ainsi que des présentes Conditions Générales de Vente.

Article 3.3 La séance exploratoire

La séance exploratoire est une prestation individuelle proposée par la Coach à toute personne souhaitant découvrir le coaching et évaluer si cet accompagnement est adapté à sa situation.

3.3.1 Modalités pratiques

La séance exploratoire se déroule en deux temps :

- Un premier rendez-vous de 30 minutes en visioconférence, gratuit, destiné à la prise de contact et à répondre aux questions du/ de la Client(e) ;
- Une séance d'1 heure en visioconférence, permettant d'explorer la situation du/ de la Client(e), d'identifier ce qui le/ la freine et de poser les premières bases d'un potentiel accompagnement en coaching.

La séance exploratoire est réalisée à distance, par visioconférence.

Cette prestation est sans engagement : le/ la Client(e) est libre de ne pas donner suite à un accompagnement à l'issue de cette séance.

3.3.2 Prix et modalités de paiement

La séance exploratoire est proposée au prix indiqué sur le site internet ou communiqué au/ à la Client(e) au moment de la prise de rendez-vous. Les prix sont exprimés en euros (€) et s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

Le paiement est exigible en une seule fois, avant la tenue de la séance d'1 heure, condition indispensable à sa réalisation. À défaut de paiement complet préalable, la séance ne pourra pas être effectuée et le rendez-vous pourra être annulé de plein droit.

Le règlement s'effectue exclusivement par les moyens de paiement proposés au moment de la prise de rendez-vous, notamment par carte bancaire ou tout autre moyen de paiement expressément accepté par la Coach. Le paiement est sécurisé par l'intermédiaire du prestataire de paiement choisi (Stripe).

Aucun paiement en plusieurs fois n'est proposé pour la séance exploratoire.

Toute somme versée est définitivement acquise à Clara Chabin dès lors que la séance a commencé, conformément aux conditions d'annulation et de rétractation prévues aux présentes CGV.

Article 3.4 Un Pack Signature qui combine la passation du test d'exploration de la sensibilité + l'accompagnement en coaching individuel Hyper Belle.

3.4.1 Description du Pack Signature

Le Pack Signature comprend :

- La passation du test d'exploration de la sensibilité, réalisé sous forme d'une prestation de service à distance lors d'un rendez-vous individuel avec la Coach ;
- Un accompagnement en coaching individuel, réalisé à distance, composé de séances de coaching dont le nombre et le contenu sont précisés sur le site internet ou dans le contrat de coaching.

Le Pack Signature est proposé à un tarif préférentiel, incluant une remise immédiate par rapport au prix cumulé des prestations achetées séparément.

3.4.2 Prix du Pack Signature

Le prix du Pack Signature est celui affiché sur le site internet de la Coach ou communiqué au/ à la Client(e) avant la validation de la commande.

Les prix sont exprimés en euros (€) et s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

La remise appliquée au Pack Signature est immédiate et définitive. Elle est conditionnée à l'achat simultané du test d'exploration de la sensibilité et de l'accompagnement en coaching et ne peut être remise en cause, même en cas d'interruption anticipée de l'accompagnement.

3.4.3 Modalités de paiement

Le paiement du Pack Signature est exigible avant le début de toute prestation et constitue une condition indispensable à la réalisation des rendez-vous.

Plusieurs modalités de paiement peuvent être proposées au/ à la Client(e), selon l'option choisie au moment de la commande ou de la signature du contrat :

♦ Paiement comptant

Le règlement de la totalité du prix du Pack Signature est effectué en une seule fois, avant le premier rendez-vous (test d'exploration de la sensibilité).

♦ Paiement en deux (2) fois

Le paiement peut être effectué mensuellement en deux échéances :

- Un premier versement correspondant à 50 % du prix total, exigible avant le premier rendez-vous (test d'exploration de la sensibilité) ;
- Un second versement correspondant aux 50 % restants, exigible le mois suivant.

♦ Paiement en trois (3) fois

Le paiement peut être effectué mensuellement en trois échéances :

- Un premier versement correspondant à un tiers (1/3) du prix total, exigible avant le premier rendez-vous (test d'exploration de la sensibilité) ;
- Un deuxième versement correspondant à un tiers (1/3) du prix total, exigible le mois suivant le premier paiement ;
- Un troisième versement correspondant au dernier tiers (1/3) du prix total, exigible le mois suivant le second paiement.

En cas de défaut de paiement à l'une des échéances prévues, la Coach se réserve le droit de suspendre ou reporter les prestations jusqu'à régularisation complète, sans que cela ne constitue une annulation du Pack Signature à son initiative.

Le règlement s'effectue exclusivement par les moyens de paiement proposés au moment de la commande, notamment :

- carte bancaire,
- ou tout autre moyen de paiement expressément accepté par la Coach.

La validation du paiement vaut acceptation ferme et définitive du prix, des modalités de paiement choisies et des présentes Conditions Générales de Vente.

Le paiement est sécurisé par l'intermédiaire du prestataire de paiement choisi (Stripe). La validation du paiement vaut acceptation ferme et définitive du prix ainsi que des présentes Conditions Générales de Vente.

3.4.4 Interruption anticipée du Pack Signature

En cas d'arrêt de l'accompagnement avant l'issue initialement prévue :

- Toutes les séances déjà effectuées sont non remboursables ;
- Seules les séances non réalisées pourront faire l'objet d'un remboursement.

Article 4 Conditions d'annulation, de report des rendez-vous et droit de rétractation

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par Clara Chabin (la Coach), soit :

- Le Test d'exploration de la sensibilité ;
- L'Accompagnement en coaching "Hyper Belle" ;
- La séance exploratoire ;
- Le Pack Signature qui combine la passation du test d'exploration de la sensibilité + l'accompagnement en coaching individuel "Hyper Belle".

4.1. Conditions d'annulation par le/ la Client(e)

Toute demande d'annulation ou de report d'un rendez-vous doit être formulée **au plus tard 24 heures avant l'heure du rendez-vous prévu**. À défaut, le rendez-vous pourra être considéré comme **réalisé et dû**, sans possibilité de report ou de remboursement.

Toutefois, en cas de situations exceptionnelles (maladie, urgence ou cas de force majeure), un report pourra être proposé à la discrétion de la Coach.

En cas de non-présentation du/ de la Client(e) au rendez-vous (sans prévenir), la séance est **considérée comme réalisée et due**.

4.2 Conditions d'annulation par la Coach

La Coach se réserve le droit d'annuler ou de reporter le rendez-vous en prévenant le/ la Client(e) **au minimum 24 heures à l'avance**.

Dans ce cas, le rendez-vous sera reporté à une date ultérieure convenue entre les parties, sans coût supplémentaire pour le/la Client(e).

4.3 – Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure : maladie grave, accident, panne majeure des réseaux de communication, catastrophe naturelle, etc.

Dans ce cas, l'exécution des prestations est suspendue jusqu'à disparition de l'événement.

4.4 Droit de rétractation

Conformément aux dispositions des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif.

Toutefois, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé lorsque la prestation de service a été pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation et que l'exécution a commencé après accord préalable exprès du/ de la Client(e) et renoncement exprès à son droit de rétractation.

En validant sa commande, le/ la Client(e) :

- Demande expressément l'exécution de la prestation avant la fin du délai légal de rétractation de quatorze (14) jours ;
- Reconnaît renoncer expressément à son droit de rétractation dès lors que la prestation a commencé.

Cette demande et cette renonciation sont matérialisées par une case à cocher spécifique lors de la commande ou de la prise de rendez-vous.

En conséquence, aucun remboursement ne pourra être exigé une fois la prestation commencée.

En cas de rétractation valablement exercée avant le début de la prestation, les sommes éventuellement versées seront remboursées dans un délai maximal de quatorze (14) jours.

Article 5 Droit de refus ou d'arrêt de l'accompagnement

La Coach se réserve le droit de refuser ou d'interrompre un accompagnement si elle estime que la demande du/ de la Client ne relève pas de son domaine de compétences, notamment lorsqu'elle nécessite un accompagnement thérapeutique, médical ou psychologique.

La Coach pourra également mettre fin à l'accompagnement en cas de comportement inapproprié, irrespectueux ou contraire au bon déroulement des séances.

Dans ce cas, seules les séances non réalisées pourront être remboursées.

Ce droit s'applique à l'ensemble des prestations proposées, soit :

- Le Test d'exploration de la sensibilité ;
- L'Accompagnement en coaching "Hyper Belle" ;
- La séance exploratoire ;

- Le Pack Signature qui combine la passation du test d'exploration de la sensibilité + l'accompagnement en coaching individuel "Hyper Belle".

Article 6 Responsabilité

Les prestations fournissent un accompagnement en développement personnel et ne remplacent pas un suivi médical ou psychologique.

La Coach ne peut être tenue responsable des décisions ou actions du/ de la Client(e). La responsabilité de la Coach ne saurait être engagée pour tout dommage indirect ou immatériel résultant de l'utilisation des prestations, notamment perte d'opportunité, préjudice moral ou décision personnelle prise par le/ la Client(e).

Article 7 Propriété intellectuelle

Tous les contenus (documents, PDF, supports d'exercices...) restent la propriété exclusive de la Coach. Toute reproduction, diffusion, partage ou revente sans autorisation écrite est interdite.

Article 8 Données personnelles

Les informations collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des commandes et prestations. Conformément au RGPD, le/ la Client(e) peut demander l'accès, la modification ou la suppression de ses données en envoyant un e-mail à contact@hyperbelles.fr. Pour plus de détails, consulter la politique de confidentialité [[lien](#)].

Article 9 Confidentialité

La Coach s'engage à respecter la confidentialité des informations échangées avec le/ la Client(e) dans le cadre des séances.

Aucune information ne sera divulguée sans l'accord écrit de la Cliente, sauf obligation légale.

Article 10 Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, le/ la Client(e) et la Coach s'efforceront de résoudre le différend à l'amiable.

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le/ la Client(e) a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.

Avant toute saisine du médiateur, le/ la Client(e) s'engage à adresser sa réclamation par écrit à la Coach à l'adresse suivante : contact@hyperbelles.fr.

Après démarche préalable écrite du/ de la Client(e) auprès de la Coach, et en cas de réponse insatisfaisante ou d'absence de réponse dans un délai de soixante (60) jours, le/ la Client(e) pourra saisir un médiateur de la consommation conformément aux dispositions légales.

Les coordonnées du médiateur compétent seront communiquées au/ à la Client(e) sur simple demande ou au moment de la conclusion du contrat, dès lors que la Coach aura adhéré à un dispositif de médiation de la consommation.

Article 11 Acceptation des CGV

La validation de la commande implique l'acceptation intégrale des présentes CGV.
Une case "J'accepte les CGV" doit être cochée avant paiement.